

[Accueil](#) / [Economie](#) / [Agriculture](#)

Pourquoi ce petit village qui n'a plus d'agriculteur est le seul du département à décrocher le label 'Territoire Bio Engagé'



Agriculture, Insolite, Agro-alimentaire

Publié le 17/01/2026 à 06:01

Audrey Lecomte

Écouter cet article ⓘ



00:00 / 05:18

Powered by **ETX Majelan**

Le petit village d'Espagnac-Sainte-Eulalie (Lot) décroche le label "Territoire Bio Engagé" avec près de 75 % de ses terres en surface agricole utile bio. Ce village ne compte pourtant plus d'agriculteur depuis dix ans mais il a su cultiver sa différence en misant sur un projet de pastoralisme innovant.

Dans quelques jours, le panneau rond "Territoire Bio Engagé" sera installé bien en vue sous le nom du village d'Espagnac-Sainte-Eulalie. Réputée pour son prieuré et ses vieilles pierres, la charmante commune de la vallée du Célé, halte plébiscitée par les marcheurs du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, met aujourd'hui en valeur son patrimoine naturel avec un label qui vient de lui être décerné par l'interprofession régionale InterBioOccitanie. Espagnac-Sainte-Eulalie devient ainsi la première commune du Lot à être distinguée par ce label sur le critère de la surface agricole utile qui récompense l'investissement de la collectivité dans sa politique agro-écologique et environnementale.



Les élus et les bergers ont dévoilé les panneaux ronds du label qui vont être installés. /
DDM - A.L.

Une sacrée performance pour le village de 98 habitants qui ne compte pourtant plus d'agriculteur. Le dernier éleveur, Alain Rochefort, a en effet cessé son activité il y a une dizaine d'années. Mais depuis les terres d'Espagnac ont vu pousser un grand projet de pastoralisme avec l'expérimentation d'une première transhumance d'hiver en 2021. La maire Martine Bagréaux et le conseiller municipal Bertrand Delpeuch en charge de ce dossier ont retracé avec fierté la belle histoire de ce projet singulier, aujourd'hui pris en exemple et décisif dans la "candidature atypique" du village au

label "Territoire Bio Engagé".

À lire aussi : En hiver, le bonheur est dans le Lot pour un couple de bergers de Haute-Corrèze et leurs 400 brebis

650 moutons et chèvres pâturent chaque hiver sur 600 hectares de la commune

L'aventure de "cette transhumance inversée" lancée avec un couple d'éleveurs du plateau des Millevaches, Fabrice Mérhand et Lise Rolland, s'est poursuivie au fil des saisons et une association foncière pastorale s'est constituée à Espagnac. Ils ont été rejoints par Agnès Cubaynes et David Sabrazat, éleveurs de chèvres à Théminettes et seront épaulés par un troisième éleveur limousin qui arrive dans quelques jours.

"Autour de 650 moutons et chèvres pâturent sur les parcelles de l'association qui regroupe 70 propriétaires et plus de 600 hectares avec un cahier des charges travaillé avec la Chambre d'agriculture et le Parc naturel régional des Causses du Quercy. Et parmi ces propriétaires, il y a la commune qui était donc légitime pour souhaiter que le cahier des charges qui lie l'association pastorale et l'association des éleveurs transhumants inclut une mention "agriculture biologique" explique Bertrand Delpeuch qui souligne le "lien bio" entretenu depuis longtemps. "Des parcelles communales étaient déjà en bio lorsqu'il y avait ici une auberge paysanne privée qui valorisait ces parcelles. Et plus récemment la commune s'est associée à un projet de renaturation de l'ancienne gravière de Sainte-Eulalie, dans la vallée. L'agence de l'eau et le syndicat mixte qui gère le Célé ont investi beaucoup de temps, d'argent et de volonté pour lutter contre la prolifération de cyanobactéries et retrouver une bonne qualité de l'eau. Il aurait été dommage de la polluer par des traitements à proximité".



La convention a été signée vendredi avec la maire Martine Bagréaux, le vice-président de la Région Vincent Labarthe et le représentant de l'interprofession Michel Moles. / DDM - A.L.

Toujours dans la même démarche, une première convention a été signée avec Louis Fryon, jeune éleveur dans le village voisin de Brengues, pour une fauche tardive de la parcelle entre la route et la gravière "avec un cahier des charges compatible avec le label bio". La commune vient par ailleurs de délibérer en faveur d'une autre convention sur les quatre parcelles de "la zone de quiétude" située autour du plan d'eau, pour du pâturage par les chèvres des éleveurs lotois Agnès et de David, avec bien sûr une clause bio.

Un autre label bio en vue pour le restaurant communal

Ces différentes actions ont été vivement saluées vendredi 16 janvier par Michel Moles, représentant l'interprofession InterBioOccitanie, présent pour la remise du label ainsi que par Vincent Labarthe, vice-président de la Région Occitanie en charge de l'agriculture. "Nous sommes la première région bio de France, d'Europe même ! Cette démarche met en lien la dimension territoriale avec l'agriculture, et c'est ce qui manque aujourd'hui. Je dis souvent que l'agriculture bio est aussi de la production de bien public sur la protection de l'eau, des ressources. C'est tout ce qui fait sens autour de ce projet".



Le berger Fabrice est de retour à Espagnac depuis début janvier avec 450 moutons. / DDM
- A.L. archives.

La petite commune d'Espagne-Sainte-Eulalie voit grand et ne compte pas s'arrêter là : elle compte candidater d'ici deux ans au label "Territoire Bio Engagé" pour son restaurant communal ouvert d'avril à octobre et qui a servi près de 5 000 repas la saison dernière. Dans le Lot, le village de Saint-Michel-de-Bannières est le seul à avoir décroché ce label pour son restaurant.

À lire aussi : Lot : une première transhumance d'hiver testée à Espagnac-Sainte-Eulalie

À lire aussi : Lot : la première transhumance d'hiver a tenu ses promesses

À lire aussi : Un troupeau de chèvres de Théminettes participe cette année à la seule transhumance d'hiver du Lot

[Voir les commentaires](#)